

ÉLECTRICIEN/NE

FICHE
MÉTIER



www.cma-moselle.fr

LE MÉTIER AUJOURD'HUI

Le/la profession/nelle intervient dans les secteurs du transport, de la distribution, des équipements et installations électriques. Il lui revient d'installer, de mettre en service, d'entretenir et de réparer des ouvrages électriques. Il/elle travaille, sous la responsabilité d'un chargé de travaux, sur les installations de logements individuels ou collectifs, de bâtiments industriels, d'immeubles de bureaux, de réseaux de distribution. Sa mission peut être d'installer les canalisations et les supports, de poser le réseau de câbles, d'implanter les divers matériels (prises de courant, appareils de chauffage) et d'effectuer les raccordements nécessaires.

Une fois ces travaux achevés, la conformité aux plans et schémas initiaux sera vérifiée par une série de test. Sa participation est aussi requise lors de la mise en service en présence du client et du chef de chantier.

Selon les chantiers, l'électricien/ne peut assurer le câblage des liaisons informatiques ou de la téléphonie, installer et régler la vidéosurveillance, les systèmes d'alarme, la gestion du chauffage et de la climatisation. Son métier l'amènera à agir aussi dans le secteur de la domotique dans l'habitat ainsi que l'efficacité énergétique.

LES COMPÉTENCES ET QUALITÉS REQUISES

Ce métier exige un esprit méthodique pour accomplir les travaux étape par étape. Rigueur et vigilance sont nécessaires car toute erreur peut avoir de graves conséquences en terme de sécurité des installations.

Ayant affaire à toutes sortes de clients (entreprises, collectivités ou particuliers), l'électricien/ne doit avoir des facilités de communication. Travaillant en équipe, il/elle doit aussi être capable d'échanger des informations techniques avec ses collègues de travail.

L'électricien/ne peut se voir confier diverses missions : mise en place d'un réseau d'éclairage public, entretien et dépannage d'installations avec tout ce que cela comporte (diagnostic, remplacements, réglages...). Les entreprises recherchent des candidat/es polyvalents, s'adaptant à toutes ces demandes.

LES CONDITIONS DE TRAVAIL

Ce métier peut impliquer des déplacements et un éloignement du domicile de plusieurs jours. L'activité peut s'exercer les fins de semaine et être soumise à des astreintes.

Le port d'équipements de protection (chaussures de sécurité, gants...) est requis.

Il ne faut pas être sujet au vertige car on peut être amené à travailler en hauteur, ni au froid car certains chantiers se font en extérieur.

Une habilitation aux risques d'origine électrique est exigée (préparée en début de formation).

Rémunération : Un/e débutant/e gagne le SMIC. Avec de l'expérience il/elle peut atteindre 2 500 € bruts par mois. À ce salaire s'ajoutent de nombreux avantages selon les chantiers, le type d'entreprise... En se mettant à son compte, ses revenus peuvent varier et augmenter jusqu'à 4 000 € en fin de carrière.
(Source : CIDJ – 2020)

LES DÉBOUCHÉS ET ÉVOLUTIONS PROFESSIONNELLES

Le/la titulaire du Bac pro Métiers de l'Électricité travaille à la mise en œuvre, l'utilisation et la maintenance des installations électriques, courants forts et courants faibles. Avec l'évolution des technologies, notamment électroniques et informatiques, il/elle interviendra sur des réseaux qui véhiculent la voix, les données et les images, ainsi que ceux concernant la sécurité des personnes et des biens.

En tant que professionnel/le de l'électricité, ses compétences lui permettront de manœuvrer en toute autonomie ou de mener une équipe en responsabilité. Avec de l'expérience, il/elle pourra devenir chef d'équipe sur de gros chantiers et au sein d'une grande entreprise, ou encore se mettre à son compte.

Enfin, dans le cadre des obligations fixées par le Grenelle de l'environnement, il/elle adopte un comportement écoresponsable en mettant en œuvre des solutions en faveur de l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et tertiaires, afin de répondre aux enjeux d'aujourd'hui et de demain.

LA FORMATION AU CAMPUS DES MÉTIERS DE MOSELLE

Diplôme préparé	Durée	Parcours	CFA de Metz	CFA de Forbach	Taux de réussite*
CAP Électricien	2 ans		X	X	88 %
Bac pro Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	3 ans (2 ans si titulaire d'un CAP Électricien)		X		94 %
MC Technicien en énergies renouvelables Option A Énergie électrique	1 an		X		0 % deux candidats
BM Installateur en équipements électriques	2 ans		X		67 %

* Taux de réussite aux examens - session 2021

DIPLÔMES

NIVEAU 3

CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle

NIVEAU 4

BP : Brevet Professionnel

Bac pro : Baccalauréat professionnel

MC : Mention Complémentaire

NIVEAU 5

BM : Brevet de Maîtrise

LES VOIES D'ACCÈS

Diplômes et titre accessibles par :

- alternance (contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, en fonction des dispositions des OPCO)
- formation continue selon les dispositifs de financements mobilisables
- Validation des Acquis de l'Expérience (VAE), selon l'expérience professionnelle du candidat
- inscription aux examens en candidat libre

> Formation accessible aux personnes handicapées après analyse de la demande par le référent handicap du site de formation en lien avec le réseau des partenaires.

CFA de Metz

03 87 39 31 50

cfametz@cma-moselle.fr

5 boulevard de la Défense
57070 Metz Technopôle

CFA de Forbach

03 87 87 02 08

cfaforbach@cma-moselle.fr

1 rue Camille Weiss
57600 Forbach